



Le rendez-vous presse des eurodéputés socialistes et radicaux de gauche se déroulera le **mardi 11 décembre**, à **l'issue des votes**, dans le salon C 5.1.

Ordre du jour de la rencontre, susceptible d'être modifié :

- Budget 2019 ; Eric Andrieu et Karine Gloanec Maurin ;
- Giles jaunes vus d'Europe ; Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy ;
- Transparence et durabilité de l'évaluation du risque au niveau de l'UE dans la chaîne alimentaire, Eric Andrieu ;
- Commission spéciale pesticides, Eric Andrieu ;
- Rapport de la commission spéciale terrorisme, Sylvie Guillaume ;
- Visas humanitaires, Sylvie Guillaume.

Sommaire du briefing (classement en fonction de l'ordre du jour de la session) :

- Accord Union européenne / Japon, page 2 ;
- Transparence et durabilité de l'évaluation du risque au niveau de l'UE dans la chaîne alimentaire, page 3 ;
- Visas humanitaires, page 4 ;
- Constatations et recommandations de la commission spéciale sur le terrorisme, pages 5 et 6 ;
- Taxe sur les Gafa, page 7 ;
- Fonds européen de défense, page 8.
- Communiqués de presse diffusés depuis la dernière session, pages 9 à 11.



Groupes de l'alliance progressiste des
Socialistes & Démocrates
au Parlement européen

Attaché de presse de la délégation **socialiste** française au Parlement européen

06 04 04 76 99

jose.lavezzi@europarl.europa.eu

www.deputes-socialistes.eu

@DSFEurope

ACCORD UNION EUROPÉENNE / JAPON

Débat : lundi 10 décembre

Vote : mardi 11 décembre

Le Parlement européen se prononcera la semaine prochaine sur 4 textes relatifs au partenariat économique et stratégique UE/Japon.

Les eurodéputés socialistes et radicaux estiment que l'humanité a besoin d'une mondialisation régulée, solidaire et respectueuse de notre planète ; en tous points donc différente de la mondialisation sauvage que nous connaissons.

Pour tirer les leçons des débats sur les accords avec les États-Unis et le Canada, nous appelons à la définition d'une nouvelle doctrine du commerce international applicable à l'ensemble des accords futurs, qui passe par des principes non négociables et exige la transparence des négociations : l'exclusion des services publics ; le respect de nos indications géographiques et des filières agricoles sensibles ; le maintien de nos préférences en matière sociale, environnementale et sanitaire ; le refus de la coopération règlementaire qui limite le droit à l'autodétermination des démocraties ; l'instauration d'un mode public de règlement des conflits liés à l'investissement qui respecte le droit et les règles issus des institutions démocratiques ; l'inclusion de clauses climatiques et fiscales contraignantes dans les accords.

Les négociations commerciales doivent aller de pair avec la ratification des principaux instruments de défense des droits de l'homme, des conventions essentielles de l'Organisation internationale du travail, des recommandations issues du projet BEPS (érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices) et des Accords de Paris sur le climat. Pour aller plus loin, ces négociations doivent inclure des exigences chiffrées en matière fiscale et climatique, comme par exemple des taux minimaux d'imposition des profits des sociétés et des cibles vérifiables de réduction des gaz à effet de serre. Ces accords commerciaux doivent également prévoir des clauses qui empêchent les contractants de réduire leurs normes sociales, sanitaires et environnementales dans le but de favoriser les exportations ou attirer les investissements ; assortir ces clauses de mécanismes de sanction et assurer que la mise en conformité des parties avec leurs obligations en vertu de ces clauses ne pourra en aucun cas fonder une demande d'indemnisation dans le chef des investisseurs ou autres opérateurs économiques privés. Ces traités doivent également inclure des mécanismes de coopération loyale et effective, notamment pour ce qui est des échanges d'informations, en ce qui concerne la fiscalité des multinationales et des sociétés offshore.

Force est de constater que le compte n'y est pas dans l'accord de partenariat économique UE/Japon, entre autres parce que le Japon n'a pas ratifié 2 des 8 conventions fondamentales de l'OIT et que les dispositions sur le développement durable ne sont pas contraignantes faute de mécanisme de sanctions appropriées.

Les eurodéputés socialistes et radicaux voteront contre les textes issus de la commission en charge du commerce international.

L'essentiel

Le contexte

Dans le juste échange que souhaitent les eurodéputés socialistes et radicaux, l'inclusion dans les accords commerciaux de normes sociales et environnementales contraignantes, notamment les conventions fondamentales de l'OIT et l'accord de Paris, est un préalable.

L'enjeu

Refuser cet accord, notamment car le Japon n'a pas ratifié toutes les conventions fondamentales de l'OIT et qu'il ne comprend pas de clauses contraignantes et exécutoires en matière de développement durable.



Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy

TRAN, LIBE

@cdallonnes

christine.revaultdallonnesBONNEFOY@
europarl.europa.eu

crevaultdallonnesbonnefoy.wordpress.c
om

TRANSPARENCE ET DURABILITÉ DE L'ÉVALUATION DU RISQUE AU NIVEAU DE L'UE DANS LA CHAÎNE ALIMENTAIRE

Débat: lundi 10 décembre

Vote: mardi 11 décembre

La proposition législative de la Commission européenne est une réponse à l'initiative citoyenne européenne "STOP GLYPHOSATE" et à la pression exercée par les eurodéputés tout au long de l'année 2017 emmenés par Eric Andrieu et Marc Tarabella, Pavel Poc (S&D) Michèle Rivasi, Bart Staes (Verts), suite aux révélations des Monsanto papers de Mars 2017. Elle porte sur la transparence de l'évaluation scientifique, la qualité et l'indépendance des études scientifiques qui constituent la base de l'évaluation des risques réalisée par l'EFSA et sur la gouvernance de l'EFSA.

Lors de la mobilisation citoyenne sur le glyphosate, une des préoccupations majeures était d'obtenir la transparence des études scientifiques utilisées pour l'évaluation des pesticides : l'objectif était d'avoir la certitude qu'elles étaient bel et bien indépendantes.

Lors de la prochaine plénière, le Parlement européen se prononcera sur de nouvelles règles pour encadrer les activités de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) afin de répondre à cette attente. Cette dernière devra publier les détails de ses évaluations des risques.

Pour aller plus loin, voici les principales dispositions :

- Toutes les données et informations justificatives relatives aux demandes d'autorisation devront être rendues publiques par l'EFSA dès leur réception, à l'exception des informations de confidentialité dûment justifiées.
- Un registre de l'Union des études sur les substances soumises à une autorisation est en cours de création.
- Au stade de la soumission de la demande d'autorisation, lorsque toutes les études seront rendues publiques, conformément aux nouvelles dispositions en matière de transparence, une consultation avec des tiers sera lancée dans le but de déterminer si d'autres données scientifiques ou études pertinentes sont disponibles.
- Un système de contrôles et d'audits des inspecteurs de la Commission concernant les études sera mis en place.
- La Commission disposera également d'une nouvelle possibilité de demander à l'EFSA de commander des études de vérification dans des circonstances exceptionnelles (controverses, par exemple).

Grace à une majorité socialiste/écologiste, nous avons fortement limité lors du vote en commission parlementaire les possibilités pour un demandeur d'obtenir un traitement confidentiel. Ils devront fournir des "éléments de preuve vérifiables" afin de démontrer que la divulgation porterait atteinte à leurs intérêts commerciaux.

Le rapporteur et la droite européenne ont voté contre le rapport en commission.

Le vote en plénière s'annonce particulièrement serré ; les eurodéputés socialistes et radicaux se mobiliseront pour défendre le résultat très ambitieux obtenu en commission parlementaire.

L'essentiel

Le contexte

L'Agence allemande sur l'évaluation des risques est sous les feux des projecteurs outre-Rhin et accusée de copier-coller des études de l'industrie. L'Anses serait aussi concernée. La Commission PEST vient d'adopter ses recommandations demandant à la Commission européenne, aux États membres et à leurs agences plus de transparence, plus d'indépendance et une stricte application du principe de précaution.

L'enjeu

Le processus d'évaluation des risques des substances potentiellement dangereuses doit être plus transparent et nous exigeons des garanties supplémentaires de fiabilité, d'objectivité et d'indépendance pour les études utilisées par l'Agence européenne de sécurité alimentaire (EFSA). Nous ne pouvons pas assister à une nouvelle controverse sur le glyphosate qui saperait le système d'autorisation de l'UE, qui doit être 100% fiable et indépendant, afin de garantir le plus haut niveau de protection de la santé des 500 millions de citoyens européens.



Eric Andrieu

AGRI, INTA, PEST

@EricAndrieuEU

eric.andrieu@europarl.europa.eu

www.eric-andrieu.eu

RAPPORT D'INITIATIVE CONTENANT DES RECOMMANDATIONS À LA COMMISSION SUR LES VISAS HUMANITAIRES

Vote mardi 11 décembre 2018

Le rapport d'initiative a été adopté en Commission LIBE par 37 voix pour, 10 contre et 3 abstentions. Il faut noter que le PPE et l'ALDE se sont opposés à tout mécanisme contraignant concernant les visas humanitaires et ont contribué à considérablement affaiblir le message politique pour la protection et l'inclusion des réfugiés dans nos sociétés.

Le but principal de ce rapport étant de forcer la Commission à produire une législation, le contrat initial est rempli. Mais il est certain que le contenu aurait dû et pu être plus ambitieux.

Suite à un imbroglio lors du vote en plénière en novembre, les députés sont amenés à revoter sur ce texte.

La position des socialistes français

Les socialistes français et radicaux de gauche ont toujours soutenu la création de voies légales de migration et particulièrement les visas humanitaires. La Commission doit faire une proposition en la matière.

Malgré la baisse du nombre de traversées, le nombre de morts n'a jamais été aussi élevé. Seuls les visas humanitaires pourront sauver des vies et permettent aux personnes en besoin de protection de rejoindre l'Union européenne tout en mettant définitivement fin aux trafics abjects des passeurs.

L'essentiel

Le contexte

90% des personnes ayant obtenu le statut de réfugié dans l'UE sont arrivées sur le territoire par des voies irrégulières.

L'enjeu

L'Union doit proposer une voie sûre et légale d'entrée sur le territoire pour permettre aux personnes persécutées d'accéder à l'UE sans risquer leur vie sur la route et en Méditerranée, et pour briser le modèle économique des passeurs.



Sylvie Guillaume

LIBE, CULT

@sylvieguillaume

sylvie.guillaume@europarl.europa.eu

www.sylvieguillaume.eu



Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy

TRAN, LIBE

@cdallonnes

christine.revaultdallonnesBONNEFOY@europarl.europa.eu

crevaultdallonnesbonnefoy.wordpress.com

CONSTATATIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION SPÉCIALE SUR LE TERRORISME

Débat mardi 11 décembre 2018

Vote mercredi 12 décembre 2018

L'essentiel

Le contexte

La commission spéciale sur le terrorisme, créée en juillet 2017, a rendu ses conclusions et recommandations sur la lutte contre le terrorisme dans l'Union européenne.

L'enjeu

Ce rapport final fera office de position officielle du Parlement européen. Avec les quelques précautions que nous avons émises dès le départ, et alors que les dernières négociations sont en cours, il devra donc être équilibré et apporter une réelle valeur ajoutée à ce sujet primordial.

Le contexte

La création de la commission a été avalisée par le Parlement européen en juillet 2017 à une large majorité, mais le duo politique à la tête de cette commission laissait présumer du sens général du travail effectué pendant plus d'une année : les co-rapporteuses étaient PPE et ECR et la présidente ALDE.

Globalement, s'il faut reconnaître l'exhaustivité des visites de terrain organisées et des intervenants entendus en audition, des déceptions demeurent :

Ainsi les débats n'ont pas levé plusieurs des questions que nous avons avant la création de la commission.

L'indispensable équilibre entre les politiques de lutte contre le terrorisme et le respect des droits fondamentaux n'a pas évolué d'un iota et les membres qui y sont attachés demeurent qualifiés de naïfs et affublés de suspicion.

De même, la volonté de développer des politiques basées sur des faits, et non des sentiments ou des manipulations politiques, n'a pas toujours triomphé, y compris dans le rapport de la commission.

Quel bilan et quelles problématiques ?

- Le rapport mentionne toutes les menaces terroristes, et il le fallait : Europol pointe dans ses rapports annuels qu'il existe en Europe plusieurs sortes de terrorisme (extrême-droite, séparatiste, extrême-gauche, notamment). Il ne fallait donc pas se centrer seulement sur le djihadisme.

- Il propose des législations claires sur de nombreux sujets, qui doivent être européennes pour lutter contre un fléau transnational et passer par une meilleure coopération entre les États membres. Il faut saluer ces recommandations qui vont de la protection des infrastructures critiques, à la lutte contre le trafic d'armes à feu et le financement du terrorisme, en passant par des mesures de lutte contre la radicalisation, d'éducation, de gestion des prisons, des mesures sociales et d'inclusion, la protection des frontières extérieures et le respect des droits fondamentaux des citoyens, dont la protection de leurs données personnelles. Une exhaustivité et des propositions concrètes que l'on peut reconnaître au rapport, bien que la plupart des législations abordées soient déjà travaillées dans le cadre de la commission des Libertés civiles.

Mais dans ce rapport, la droite du Parlement européen tente d'instiller plusieurs idées ou initiatives gadgets, qui n'ont pas leur place quand on aborde un sujet si sérieux.

- La création d'une commission permanente sur la lutte contre le terrorisme, qui viendrait diviser la commission des Libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures en deux. C'est le projet du PPE depuis longtemps, qui tente de le réintroduire avant le vote du rapport en plénière. Les autres groupes du Parlement, au premier rang desquels les S&D, y sont opposés car les droits fondamentaux et la protection des données sont indissociables des mesures liées à la sécurité. Une éventuelle commission sur la sécurité risquerait de briser cet équilibre. Enfin, pourquoi créer une nouvelle commission alors que celle existante effectue déjà un travail législatif colossal et satisfaisant ?

- Enfin, les groupes de droite et d'extrême droite ont insisté pour réitérer des mentions de liens directs entre les personnes étrangères ou ayant des origines étrangères en Europe et les auteurs d'attaques terroristes, et sur la porosité de nos frontières. Or, l'Agence européenne de garde-côtes et garde-frontières, qu'on ne peut pas accuser de quelconque laxisme ou aveuglement, a indiqué à plusieurs reprises qu'une poignée (tout au plus 8 personnes) de personnes en lien avec des attentats terroristes a « profité » des flux de migrants depuis 2015 pour entrer dans l'UE.



Sylvie Guillaume

LIBE, CULT

@sylvieguillaume

sylvie.guillaume@europarl.europa.eu

www.sylvieguillaume.eu

CONSTATATIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION SPÉCIALE SUR LE TERRORISME

Débat mardi 11 décembre 2018

Vote mercredi 12 décembre 2018

Par ailleurs, ce rapport prône l'idée que les auteurs d'attentats sont « le plus souvent » des migrants de deuxième ou troisième génération ou des étrangers, ce qui stigmatise au moins 1 personne sur 5 en France (d'après l'INSEE, 19% de personnes étaient étrangères ou enfants d'étrangers en France en 2008), pour une poignée de coupables d'actes terroristes. En outre, aucune conséquence ou conclusion opérationnelle n'est tirée. Le seul objectif de ce point est de diviser encore plus nos sociétés et de participer de la stratégie des extrémistes, y compris des terroristes. Cette déclaration, tirée de son contexte, peut être en effet utilisée et manipulée par n'importe qui, et dans n'importe quel sens. Or, la vraie problématique n'est pas que les coupables soient, ou pas, des migrants ou des étrangers, de nationalité ou d'origine, mais leur radicalisation religieuse. D'ailleurs, comment pourrait-on alors qualifier les convertis à l'islamisme radical, européens « de souche » ?

Enfin, ce rapport a été voté en commission le jour de la commémoration des attentats du 13 novembre 2015 en France. L'heure était au respect des victimes, parmi lesquelles on dénombre des personnes étrangères, des touristes, des personnes dont les parents ou les grands-parents étaient des étrangers. Qui s'est intéressé à dénombrer les victimes selon leur origine ?

La position des Socialistes français

Cette commission spéciale a été l'occasion d'un déchaînement de passions, comme cela était attendu sur un tel sujet. En un an de travail, les débats entre les députés ont peu fait évoluer les mentalités et les convictions. Nous regrettons surtout la culpabilisation inutile autour de cette thématique et le déchaînement de ceux qui préconisent des solutions irrationnelles. Il eut été préférable d'avoir des débats constructifs, apaisés, et concrets sur ce sujet crucial, qui doit être un objectif prioritaire au niveau européen. Tel ne sera pas le cas. Le mandat parlementaire va se terminer, sans qu'on puisse imaginer comment la Commission européenne et les États membres vont s'inspirer des suggestions du Parlement.

Tout ça pour ça !

L'essentiel

Le contexte

La commission spéciale sur le terrorisme, créée en juillet 2017, a rendu ses conclusions et recommandations sur la lutte contre le terrorisme dans l'Union européenne.

L'enjeu

Ce rapport final fera office de position officielle du Parlement européen. Avec les quelques précautions que nous avons émises dès le départ, et alors que les dernières négociations sont en cours, il devra donc être équilibré et apporter une réelle valeur ajoutée à ce sujet primordial.



Sylvie Guillaume

LIBE, CULT

@sylvieguillaume

sylvie.guillaume@europarl.europa.eu

www.sylvieguillaume.eu

TAXE SUR LES GAFA

Débat: mercredi 12 décembre

Vote: jeudi 13 décembre

Le Parlement européen a soutenu à la quasi-unanimité en commission parlementaire la création d'une taxe sur les GAFA dans des rapports qui seront votés pendant cette session plénière.

Pendant ce temps, les ministres du Conseil Ecofin ne sont pas parvenus à un accord. Pire, ils ont reporté les discussions à février ou mars 2019, et sur la base d'une proposition totalement diluée de la France et de l'Allemagne. Cette dernière se contenterait de taxer les revenus de la publicité, laissant de côté des entreprises comme Airbnb, Amazon ou Apple, ainsi que la vente de données, couvertes dans la proposition initiale.

Pervenche Berès et Paul Tang ont recueilli plus de 700 000 signatures de citoyens en moins de deux semaines dans une pétition qui demande une fiscalité ambitieuse sur les géants du numérique !

https://secure.avaaz.org/campaign/en/tech_tax_104d/

C'est également une des revendications des gilets jaunes en France.

Avec l'ensemble des forces de gauche (Verts et GUE), les eurodéputés socialistes et radicaux portent un amendement pour renforcer la position du Parlement européen en augmentant le taux de taxation de 3 à 5%.

Il est indispensable de taxer les grandes multinationales pour assurer la redistribution et le financement des services publics et de la transition écologique.

L'essentiel

Le contexte

Les GAFA échappent largement à l'impôt. 700 000 citoyens européens ont signé une pétition soutenant une taxation ambitieuse de ces géants du numérique.

L'enjeu

Forcer les Etats membres à écouter la demande de justice fiscale.

Il est indispensable de taxer les grandes multinationales pour assurer la redistribution et le financement des services publics et financer la transition écologique. La situation actuelle a des conséquences dramatiques pour les budgets des États et mine le projet européen.



Pervenche Berès

ECON, ITRE, AFCO, PANA

@PervencheBeres

pervenche.beres@europarl.europa.eu

www.pervencheberes.fr

FONDS EUROPÉEN DE DÉFENSE

Débat: mercredi 12 décembre

Vote: jeudi 13 décembre

Le Fonds européen de défense constitue l'essentiel de la partie "défense" du prochain budget de long terme. L'objectif est d'accompagner l'industrie dans toutes les phases d'élaboration des équipements militaires, de la conception à la certification. Le règlement est doté de 13 milliards : 4,1 milliards pour la recherche ; 8,9 milliards pour le développement.

Le principe du règlement est de favoriser la coopération entre les industriels des États membres et d'inciter ces derniers à acheter ensemble les équipements produits. Sur la partie développement donc, 3 entreprises provenant de 3 États membres différents devraient participer à un projet pour qu'il puisse être financé par la Commission européenne. Il faut le savoir : l'absence de coopération entre les États membres dans le domaine de la sécurité et de la défense coûterait entre 25 et 100 milliards d'euros par an.

Si l'Europe est loin d'avoir une « armée » ou une « défense » européenne, ce fonds constitue la première pierre de cet édifice, c'est pourquoi les eurodéputés socialistes et radicaux voteront en faveur de ce fonds.

Parce que nous voulons que ce programme soit pleinement conforme aux principes éthiques, au droit international et aux obligations découlant des traités sur les armes, nous soutiendrons également les amendements qui iront dans ce sens.

Le texte adopté en commission de l'industrie interdit le financement, par le Fonds européen de défense, de programmes de développement d'armes autonomes (robots tueurs). Le Parlement européen et les eurodéputés socialistes et radicaux se sont prononcés à plusieurs reprises pour leur interdiction. Des discussions sur ce sujet ont été engagées à l'échelle internationale. Les eurodéputés socialistes et radicaux appellent les États membres à rester fermes : nous devons interdire à l'échelle internationale la mise au point, la production et l'utilisation d'armes entièrement autonomes, qui permettent de procéder à des frappes sans intervention humaine. Les progrès technologiques dans le domaine militaire doivent impérativement respecter le droit international humanitaire et maintenir la responsabilité humaine en cas d'usage de la force létale.

L'essentiel

Le contexte

L'absence de coopération entre les États membres dans le domaine de la sécurité et de la défense coûterait entre 25 et 100 milliards d'euros par an.

L'enjeu

Favoriser la coopération entre les industriels des États membres et inciter ces derniers à acheter ensemble les équipements produits afin de réaliser des économies. Renforcer la compétitivité de notre industrie de l'armement et favoriser l'innovation. Parvenir à l'indépendance technologique et l'autonomie stratégique de l'Union.



Vincent Peillon

AFET, DEVE

@Vincent_Peillon

vincent.peillon@europarl.europa.eu

www.vincent-peillon.fr

RÉFORME DE L'ASILE : CHRONIQUE D'UNE FIN ANNONCÉE !

Communiqué de presse du 7 décembre 2018

Les eurodéputés socialistes et radicaux sont consternés, mais hélas pas surpris, par l'annonce de la Commission européenne appelant à conclure cinq des sept textes de la réforme européenne de l'asile. Clairement, deux textes pourtant loin d'être mineurs, sont abandonnés en rase Europe : le désormais célèbre Règlement Dublin et la Directive Procédures.

L'idée peut sembler séduisante à la Commission de cacher sous le tapis ces deux textes ; sauf que les sept textes du Paquet Asile sont juridiquement liés ! S'accorder sur une partie mais pas l'ensemble n'a aucun sens et n'est pas à la hauteur de l'enjeu.

La Commission qui a le devoir de préserver la cohérence d'une réforme aussi attendue a plié aux caprices des États membres. C'est bien d'un recul politique majeur dont il est question ici. La réalité c'est que le Conseil se montre incapable de s'accorder sur un concept aussi simple que la solidarité intra-européenne et fait donc faire le sale boulot à la Commission.

Le Parlement européen, traversé par les mêmes courants politiques que le Conseil, a pourtant réussi à trouver un accord ambitieux sur ce texte, avec un mécanisme contraignant de relocalisation des demandeurs d'asile dans tous les pays de l'Union. C'était il y a plus d'un an et depuis les autorités nationales ont tergiversé !

Nous condamnons l'attitude irresponsable du Conseil

Nous dénonçons la reddition de la Commission.

LES EURODÉPUTÉS SOUTIENNENT L'INTRODUCTION D'UN MÉCANISME D'ACTION DE GROUPE À L'ÉCHELLE DE L'UNION EUROPÉENNE

Communiqué de presse du 6 décembre 2018

Le scandale du « Dieselgate », et plus récemment celui de « Cambridge Analytica » ont révélé des failles quant à l'application de la protection des consommateurs et l'accès des citoyens européens à la justice. C'est la raison pour laquelle, les eurodéputés socialistes et radicaux se félicitent du vote de la position du Parlement en commission des affaires juridiques (JURI) sur la directive introduisant un mécanisme d'action de groupe à l'échelle de l'Union européenne.

Virginie Rozière, responsable du dossier pour le groupe S&D en commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs, salue une proposition qui s'appuie notamment sur l'expérience positive de la loi française de 2014 mais dénonce la stratégie violente des lobbies industriels qui ont tenté d'amoindrir ses effets : « En dépit d'un lobbying féroce et mensonger des milieux économiques pour retarder la proposition de directive et de l'obstruction parlementaire de la part de députés du PPE, c'est un texte phare, défendu de longue date par le groupe S&D, qui vient d'être adopté. Grâce à une coalition des forces progressistes, ce texte a été amendé dans un sens plus protecteur des consommateurs que ne l'était la proposition de la Commission. Ainsi, le champ d'application du texte a été élargi, incluant notamment la santé et la protection des données personnelles. »

Le texte adopté en commission des affaires juridiques doit désormais faire l'objet d'une négociation avec les États membres, qui n'ont pas encore adopté leur position. Les eurodéputés socialistes et radicaux espèrent que ces derniers se montreront tout aussi ambitieux et prompts à renforcer la proposition de la Commission européenne.

LES GILETS JAUNES VUS D'EUROPE

Communiqué de presse du 6 décembre 2018

Nos sociétés sont en crises : crise économique, politique, sociale et environnementale. Comme l'illustre le mouvement des gilets jaunes dans notre pays, ces quatre aspects de la crise se nourrissent les uns des autres. Il faut arrêter d'opposer les fins de mois et la fin du monde : aucune de ces crises ne pourra être résolue si on ne s'attaque pas au fait que les inégalités continuent de croître et à la façon dont notre système économique fonctionne.

Pour les socialistes, les injustices sociales et fiscales sont un frein à la transition écologique qui doit s'inscrire dans une transition juste. Nous avons toujours exigé des mesures d'accompagnement des travailleurs et des citoyens pour faire accepter et, par-là, accélérer la transition écologique. Nous agissons au niveau européen : nous proposons la création d'un fonds de transition juste dans le prochain cadre financier pluriannuel de l'Union européenne ; nous proposons de mettre en place un ajustement carbone aux frontières pour protéger nos industries et les emplois européens du dumping environnemental de certains pays et pour financer massivement la transition écologique.

Le gouvernement français et les institutions européennes doivent entendre ces colères et empêcher qu'elles ne se traduisent *in fine* par la mise en place de nouveaux régimes réactionnaires et autoritaires.

Le gouvernement français veut enfermer le débat dans une fausse alternative : écologie ou pouvoir d'achat, services publics ou impôts. A l'instar de leurs voisins européens, les Français demandent une meilleure répartition des richesses, de prévenir les inégalités territoriales et enfin et surtout une plus grande justice fiscale.

Arrêtons les cadeaux aux grandes multinationales ! A l'échelle européenne, la justice fiscale passe par une taxation des Gafa, une taxe sur les transactions financières, la lutte contre la fraude, l'évasion et l'optimisation fiscales : depuis des années, nous sommes en première ligne dans ce combat qui répond aux attentes des citoyens qui ne supportent plus que ces multinationales échappent à l'impôt. Les Etats qui bloquent ces propositions en Europe doivent comprendre qu'ils font courir un risque collectif.

Au-delà de cette revendication de justice fiscale, ce qu'attendent les citoyens en France et en Europe c'est la garantie qu'une ascension sociale reste possible, pour eux et leurs enfants. Là encore, le levier européen est indispensable : avec un véritable budget européen nous pourrions financer la transition juste de notre modèle de production et de consommation, la justice sociale. Une croissance durable, avec une mobilité accessible à tous. La formation, l'innovation et la culture, la protection de l'environnement et la santé de tous.

Il est urgent, de ce point de vue, de mesurer et de réduire les inégalités environnementales. Presque 10 % des Européens ne peuvent pas se chauffer convenablement. Plus de 50 millions de personnes sont touchées par la précarité énergétique en Europe. Et près de 10 % de la population européenne connaît des problèmes d'insécurité alimentaire.

La montée des inégalités à travers le monde alimente les crises environnementales et climatiques. La crise climatique et la crise sociale auxquelles nos sociétés sont confrontées aujourd'hui sont étroitement liées et doivent être abordées conjointement. La transition juste doit enfin être au centre de nos politiques en matière de climat et d'énergie de demain.

Le Gouvernement français doit cesser de prendre le prétexte de la conformité aux règles européennes pour orienter la trajectoire des finances publiques de la France. Au Parlement européen, nous avons toujours dénoncé la règle absurde des 3% ; pendant cette législature, nous avons d'ailleurs obtenu une application de cette règle de façon flexible et intelligente. Pour répondre aux urgences, la France doit donc utiliser pleinement les marges de manœuvre que nous avons arrachées. Mais parce que cette mesure ne suffira pas, nous devons changer de logiciel : les socialistes proposent de remplacer le pacte de stabilité et de croissance par un pacte de développement durable qui place les citoyens au cœur des politiques européennes, avec des objectifs sociaux et écologiques qui passent devant les objectifs économiques. Un tel pacte permettrait de répondre aux aspirations légitimes des citoyens avant qu'ils ne basculent dans les bras de dérives autoritaristes. Il y a urgence !

Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy est députée européenne socialiste de la circonscription Ile-de-France et Français établis à l'étranger depuis le 9 avril 2014. Elle préside la Délégation socialiste française depuis le 25 janvier 2017. Elle est membre titulaire de la commission des Transports et du Tourisme et siège également en tant que membre suppléante dans la commission des Libertés civiles, de la Justice et des Affaires intérieures. Après les révélations du scandale du dieselgate sur les moteurs truqués, elle était rapporteure fictive pour le groupe des sociaux-démocrates au sein de la commission d'enquête dédiée à la Mesure des émissions de polluants dans le secteur automobile.

Elle s'engage au sein du Parti socialiste en 1995, et participe à la campagne présidentielle de 1995 de Lionel Jospin. À partir de 2000, elle entre dans les instances nationales du PS et devient Secrétaire nationale au suivi de l'opinion en 2014. Elle a défendu les couleurs socialistes à plusieurs reprises dans sa commune de Villejuif, aux cantonales en 1998 et 2004 et municipales en 2001 et 2008. Elle a été présidente du groupe socialiste et maire adjointe jusqu'à son élection en 2004 comme conseillère régionale d'Ile-de-France, membre de la commission de l'aménagement du territoire puis des transports - dans ce cadre elle a été administratrice du STIF où elle a présidé la commission Investissements et suivi du contrat de Projet.

Durant les dernières campagnes présidentielles, elle était en charge du pôle Transports dans l'équipe de campagne de François Hollande en 2012 et dans l'équipe de campagne de Benoît Hamon en 2017.



Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy

TRAN, LIBE

@cdallonnes

christine.revaultdallonnesBONNEFOY@
europarl.europa.eu

crevaultdallonnesbonnefoy.wordpress.c
om



Eric Andrieu

AGRI, INTA, PEST

@EricAndrieuEU

eric.andrieu@europarl.europa.eu

www.eric-andrieu.eu

Membre du Parlement européen (MEP) depuis 2012 pour la circonscription du Grand Sud-Ouest, Eric Andrieu siège avec l'Alliance Progressiste des Socialistes & Démocrates (S&D), groupe dont il est vice-Président depuis 2018. En tant que membre de la Commission de l'Agriculture, il a été rapporteur pour le Parlement sur le rapport intitulé Comment la PAC peut améliorer la création d'emplois dans les zones rurales et rapporteur fictif du groupe S&D sur la production biologique et l'étiquetage des produits biologiques. Il est également vice-président de l'Intergroupe Vin et Président de la commission Pesticides.

Membre de la Commission du Commerce international, il s'est exprimé contre le TTIP et le CETA, et a été le premier député européen à demander une évaluation des effets cumulés des accords de libre-échange sur l'agriculture européenne. Porte-parole à l'Agriculture du candidat Benoît Hamon dans le cadre de la dernière élection présidentielle en France, Eric Andrieu est, depuis le 1er février 2017, le coordinateur du Groupe S&D pour l'Agriculture et le Développement Rural.

Pervenche Berès, députée européenne depuis 1994, tête de liste pour l'Ile de France et les Français de l'étranger lors des élections de 2014, est porte-parole du groupe S&D au sein de la commission économique et monétaire et travaille à une réforme profonde de la zone euro. Soucieuse de la réussite d'une transition écologique porteuse d'emploi, elle est également membre suppléante des commissions de l'Industrie, de la recherche et de l'énergie, et des Affaires constitutionnelles. Engagée dans la lutte pour une taxation équitable, elle est membre de la commission d'enquête « blanchiment de capitaux, évasion fiscale et fraude fiscale ».

Elle est également co-présidente de l'intergroupe des industries culturelles et créatrices et préside le Réseau social du Parti socialiste européen (PSE).

Par trois fois présidente de la Délégation socialiste française, elle a présidé la commission des Affaires économiques et monétaires de 2004 à 2009 et celle de l'Emploi et des affaires sociales de 2009 à 2014.

Elle a été membre des conventions européennes chargées d'élaborer une Constitution et la Charte des droits fondamentaux et rapporteur de la commission spéciale sur la crise financière, économique et sociale.

Durant la campagne présidentielle de Benoit Hamon, Pervenche Berès a été responsable des investissements stratégiques.



Pervenche Berès

ECON, ITRE, AFCO, PANA

@PervencheBeres

pervenche.beres@europarl.europa.eu

www.pervencheberes.fr

Karine Gloanec Maurin, femme politique de Loir et Cher élue dans la circonscription Centre, remplace Jean-Paul Denanot depuis le 11 juin 2018.

Nommée inspectrice des Affaires culturelles en 2015 après une carrière artistique et créative très dense (création d'une compagnie théâtrale, ouverture d'une scène conventionnée, ...), elle a occupé divers mandats politiques.

Elle a été notamment vice-présidente de la région Centre-Val de Loire en charge des relations internationales, des politiques européennes et de l'interrégionalité, et à ce titre membre du Comité des Régions. A ce poste, elle a également représenté l'ARF (Association des Régions de France) au Conseil national du FSE (Fonds social européen) de 2011 à 2015 et suivi la mise en œuvre du transfert d'autorité de gestion des fonds structurels vers les conseils régionaux en dialogue avec la DATAR puis le CGET.

Depuis 1995, elle a été successivement conseillère municipale puis première adjointe au maire de Saint Agil (Loir et Cher) devenue commune nouvelle de Couëtron au Perche et occupe également une vice-présidence au sein de la communauté de commune des Collines du Perche. Elle a également été première fédérale de Loir et Cher et membre de la direction du Parti Socialiste de 2005 à 2015.

Karine Gloanec Maurin dirige également l'Observatoire Culture de la Fondation progressiste Jean-Jaurès.



Karine Gloanec-Maurin

AGRI, BUDG

@KGloanecMaurin

<https://karinegloanecmaurin.eu/>



Sylvie Guillaume

LIBE, CULT

@sylvieguillaume

sylvie.guillaume@europarl.europa.eu

www.sylvieguillaume.eu

Sylvie Guillaume est élue au Parlement européen depuis 2009 dans la circonscription Sud-Est. Elle a été Vice-présidente du Groupe des Socialistes et Démocrates entre 2012 et 2014 et est désormais Vice-présidente du Parlement européen en charge du registre de transparence, des politiques d'information et de communication et de la citoyenneté.

Elle siège au sein de la commission Libertés civiles, justice et affaires intérieures. Elle est notamment spécialisée dans les politiques d'asile et de migration en Europe, la liberté de circulation au sein de l'espace Schengen et les droits fondamentaux. Sylvie Guillaume est particulièrement engagée pour l'égalité femmes-hommes, mais aussi dans les luttes contre l'homophobie, l'extrémisme ou encore le blanchiment d'argent et dans les combats contre les discriminations liées au handicap ou à la pauvreté. Elle est également membre suppléante de la commission de la Culture et de l'éducation.

Son engagement citoyen et politique date de la fin des années 80. Elle a dirigé la Fédération du Parti socialiste du Rhône entre 1993 et 2003 et a été secrétaire nationale aux questions de société, aux droits des femmes puis au développement du parti. Élu en 1998 conseillère régionale en Rhône-Alpes, elle est ensuite devenue adjointe au maire de Lyon déléguée à la prévention-santé et aux handicaps avant de prendre également en charge les affaires sociales.

Louis-Joseph Manscour est élu député européen en mai 2014 dans la circonscription Outre-Mer.

Au Parlement européen, il est membre titulaire de la commission du développement régional et siège en tant que membre suppléant au sein des commissions du développement et du contrôle budgétaire. Il est particulièrement engagé pour valoriser les outre-mer européens et ainsi à réduire les inégalités territoriales et économiques.

Depuis plus de 50 ans, il participe activement à la vie publique de la Martinique. Co-fondateur en 1972 de la Fédération socialiste de la Martinique, il devient premier adjoint au maire de sa ville natale La Trinité en 1977, commune dont il sera l'édile de 1988 à 2014. Élu au Conseil général en 1985, il en sera le premier Vice-président de 1998 à 2002. Il exerça aussi, entre 1998 et 2001, le mandat de Conseiller régional. Il est élu député de la circonscription du Nord-Atlantique de 2002 à 2012.



Louis-Joseph Manscour

REGI, CONT, DEVE

louis-

joseph.manscour@europarl.europa.eu

Vincent Peillon, professeur agrégé et docteur en philosophie, a été député européen de 2004 à 2012 avant d'être réélu en 2014 dans la circonscription Sud-Est. Il siège au sein de la commission du Développement et est membre suppléant de la commission des Affaires étrangères.

Après avoir été rapporteur de la 3ème directive anti-blanchiment, il consacre son activité aux relations avec le Sud de la Méditerranée, proposant notamment un Erasmus euro-méditerranéen. Il a également défendu la création d'une taxe sur les marchés financiers permettant de financer la transition écologique. En 2015, il rédige un rapport sur les défis en matière de sécurité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et les perspectives de stabilité politique.

Engagé au Parti socialiste dans les années 1990 aux côtés d'Henri Emmanuelli, il devient député en 1997. Il préside alors la mission d'information sur les paradis fiscaux en Europe. De juin 2012 à mars 2014, il est ministre de l'éducation nationale et a initié la refondation de l'École : création de 60 000 postes, réforme de l'éducation prioritaire, lutte contre le décrochage, formation des enseignants, numérique éducation, scolarisation des enfants handicapés, charte de la laïcité. Dans le cadre de l'élection présidentielle de 2017, il est candidat à la Primaire de la belle alliance populaire.



Vincent Peillon

AFET, DEVE

@Vincent_Peillon

vincent.peillon@europarl.europa.eu

www.vincent-peillon.fr



Virginie Rozière

IMCO, JURI, PANA, PETI

@VRoziere

virginie.roziere@europarl.europa.eu

<http://www.virginieroziere.eu/>

Virginie Rozière, co-Présidente du mouvement les radicaux de gauche, a été élue en 2014 députée européenne dans la circonscription Sud-Ouest.

Au Parlement européen, elle s'engage pour une Europe qui ne se réduit pas à une simple zone de libre-échange, mais avance vers la voie du fédéralisme et qui s'affirme en tant que puissance politique dans le jeu de la mondialisation. Pour cela, elle siège dans la commission du Marché intérieur et de la protection des consommateurs et coordonne l'action des socialistes et démocrates au sein de la commission des Pétitions. Elle est également membre suppléante de la commission des Affaires juridiques et de la commission d'enquête chargée d'examiner les allégations d'infraction et de mauvaise administration dans l'application du droit de l'Union en matière de blanchiment de capitaux, d'évasion fiscale et de fraude fiscale.

Sa volonté de servir l'intérêt général s'est concrétisée, très tôt, par un engagement au service de la République en étudiant à l'École Polytechnique, puis en travaillant au ministère de la Défense et au ministère de l'Économie et des Finances. Son passage au Parlement européen de 2010 à 2012, comme administratrice au secrétariat de la commission du Marché intérieur et de la protection des consommateurs marquera le début de son « aventure européenne ». De 2012 à 2014, elle a également été directrice adjointe du cabinet de Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme où elle a pu mesurer le rôle essentiel des PME dans l'économie européenne.